



POLITIQUE DE PRÉVENTION ET GESTION DES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Edmond de Rothschild REIM (France) a mis en place un dispositif de prévention et de gestion des conflits d'intérêts résultants de son activité, permettant de les identifier, de les prévenir, de les gérer et de les suivre. Ce dispositif vise à assurer la protection et la primauté des intérêts des clients d'Edmond de Rothschild REIM (France).

Un conflit d'intérêts est une situation dans laquelle Edmond de Rothschild REIM (France), y compris ses directeurs, ses collaborateurs ou toute personne directement ou indirectement liée à Edmond de Rothschild REIM (France) par une relation de contrôle :

- a) serait susceptible de réaliser un gain financier ou d'éviter une perte financière aux dépens d'un de ses clients ;
- b) aurait un intérêt dans le résultat d'un service fourni à un client, ou d'une transaction réalisée pour le compte d'un client, qui ne coïncide pas avec l'intérêt du client dans ce résultat ;
- c) serait incité, pour des raisons financières ou autres, à privilégier les intérêts d'un client par rapport à ceux d'un autre client ;
- d) mènerait pour un client les mêmes types d'investissements que pour un autre client ;
- e) recevrait d'un client, sous forme de numéraire, de biens ou de services, un avantage en relation avec les activités de gestion de portefeuilles collectifs exercées au bénéfice du client autre que la commission ou la rémunération normalement perçue pour ce service.

Ces situations de conflits d'intérêts peuvent intervenir au cours des relations entre, notamment :

- a) Edmond de Rothschild REIM (France), y compris ses directeurs, ses collaborateurs ou toute personne directement ou indirectement liée à Edmond de Rothschild REIM (France) par une relation de contrôle, et un client ou un fournisseur ;
- b) Edmond de Rothschild REIM (France) et un autre membre du groupe Edmond de Rothschild (France), dont la société de gestion fait partie ;
- c) plusieurs clients d'Edmond de Rothschild REIM (France).

Afin d'identifier, de prévenir, de gérer et de suivre au mieux les risques de conflits d'intérêts liés à son activité, Edmond de Rothschild REIM (France) s'est dotée d'une politique, d'une procédure, d'un registre et d'une cartographie des risques de conflits d'intérêts. Ces documents sont régulièrement mis à jour et au moins annuellement.

Les collaborateurs d'Edmond de Rothschild REIM (France) sont sensibilisés aux risques de conflits d'intérêts. Au plan organisationnel, les tâches et responsabilités susceptibles d'être incompatibles entre elles ou de générer des conflits d'intérêts sont séparées.

Edmond de Rothschild REIM (France) s'engage à informer ses clients de tout risque de conflits d'intérêts potentiel les concernant qui ne pourrait être évité.